

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

**Protocole de la Commission Centrale pour la Navigation
du Rhin. 1833-1869**

1838

7 (10.7.1838)

1838

Session de Juillet

P R O T O C O L E

N^o VII.de la Commission Centrale pour la navigation du Rhin

En présence de M. M. les Commissaires ci après dénommés.

Pour Bade, de M^r de Kettner.

„ la Bavière „ de Nau.

„ la France „ Engelhardt.

„ la Hesse „ Verdier

„ Nassau „ le Baron de Zwiernlein.

„ les Pays-Bas „ M^r Ruhr.

„ la Prusse „ Westphal, Président.

Mayence le 10^e Juillet 1838.

Comptabilité des secours et

Pensions pendant $\frac{1837}{1838}$ Budget pour $\frac{1838}{1839}$ § I.

L'Inspecteur en chef ayant produit les comptes des pensions et secours acquittés pendant l'Exercice du 1^{er} Juillet 1837 à pareil jour 1838;

Et conformément au Rapport des Commissaires de France et de Bavière, chargés de vérifier les dits comptes, et en même tems d'établir le Budget pour l'Exercice prochain de 1838 à 1839.

La Commission Centrale

§ I.

Arrête les comptes produits

en Recettes à _____ $\text{fr } 28515 - 05$ en dépenses à _____ $\text{„ } 27781 - 77$ Solde en Caisse _____ $733 - 28$ § II.

Le solde ci dessus de $\text{fr. } 733. 28^{\text{cs}}$ provenant du non paiement, pour les mois de Mai et de Juin, de la pension du S. Hermann décidée le 25 Avril dernier, appartient par portions égales aux 7 Auts Riverains à
raison

raison de fs: 104. 75^{cs} pour chacun d'eux.

§. III.

Le Sieur Grosch, pensionnaire avec fl: 500 (fs 1071 - 42^{cs}) par an étant décidé le 31 Mai dernier, mais ayant touché à l'avance, et directement par virement de fonds sur les versements à faire par le Gouvernement Badois, sa pension pour le second trimestre en plein, il y a lieu de répéter pour la Caisse commune des Pensions le montant de la pension éteinte de cet Employé pour le mois de Juin, avec fs: 89-28^{cs}, ou fs: 12. 75^{cs} pour chacun des 7 Etats Riverains.

§. IV.

Au moyen des extinctions des deux pensions montant
pr. le Sr. Hermann à fl: 2053 - 20
" le Sr. Grosch " " 500 - "

2553 - 20 ou
francs 5471 - 42^{cs}

le chiffre précédent de fs: 28515-05 cts
est réduit à la somme de fs 23,043 - 63 cts
de manière qu'il en résulte une diminution de fs: 781-63^{cs}
sur le contingent précédent de chacun des 7 Etats.

Répartissant cette Somme de fs: 23,043 - 63 d'après
le mode déjà établi, la part que chaque Etat Riverain
aura à verser, par an, à la Caisse de l'Inspecteur en
chef pour pensions et secours à payer pendant
l'Exercice du 1^{er} Juillet 1838 à pareil jour 1839, sera:

pour Bade	fs 2650	—	75 ^{cs}
Bavière	" 2446	—	64 "
France	" 1979	—	72 "
Hesse	" 3557	—	91 "
Nassau	" 2662	—	05 "
Pays-Bas	" 887	—	75 "
Prusse	" 8858	—	81 "
Total fs	23,043.	—	63 ^{cs}

§. V.

Dans l'éventualité de l'adoption, par les Gouvernements
Riverains

Riverains, des propositions faites au Protocole N^o 6 de
la présente Session, d'un secours

de fs: 700 pour la veuve Hermann

" " 420 " " " " Grosch

Total fs: 1120 ou 160 par Etat,

le chiffre des secours et pensions à payer pour l'Exercice
du 1^{er} Juillet 1838 à pareil jour 1839, s'éleverait

à fs: = 24,163 - 63^{cts}

ou

pour Bade _____ 2810 — 75

Bavière _____ 2606 — 64

France _____ 2139 — 72

Hesse _____ 3717 — 91

Nassau _____ 2822 — 05

Pays-Bas _____ 1047 — 75

Prusse _____ 9018 — 81

Total fs: 24,163 63^{cts}

Et comme les secours éventuellement alloués à ces
Veuves, doivent remonter pour la 1^{re}, au 1^{er} mai,
et pour la 2^{de} au 1^{er} Juin de l'Exercice écoulé, il y
a lieu pour faire face à ce paiement, d'imputer sur
les fonds restés disponibles sur cet Exercice et montant

1^o de la pension Hermann à fs: 733 — 28

voir S. II.

2^o de la pension Grosch " " 89 — 28

voir S. III.

Ensemble 822 — 56

la Somme de 151 — 67

de sorte que le solde de 670 — 89

restant définitivement disponible sur l'Exercice

1837/1838, serait à partager par portions égales entre les

4 Etats Riverains, et à retenir avec fr. 95... 8^{cts}

pour chacun d'eux, sur les versements à effectuer

comme ci dessus, pour l'Exercice 1838/1839

SVI.

Expédition du présent Protocole sera délivrée à
l'Inspecteur en chef pour sa décharge et sa gouverne
ment.

/: Sig: / de Kettner.

de Nau.

Engelhardt.

Verdier.

de Kvierlein.

Ruhr.

Westphal.

Pour expédition conforme

Le Président de la Commission-Centrale.

Westphal
JP

Quest
des pa
rivera